

1. Débitrice: Lavy SA, Route de Grandcour, 1530 Payerne
2. Remarques: Sursis concordataire
- Fixation de l'assemblée des créanciers (art. 301)
- Les créanciers sont convoqués en assemblée le lundi 15 avril 2002 à 10h. dans une salle du Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois, rue des Moulins 8, à Yverdon.
- Les créanciers peuvent consulter les pièces durant les vingt jours précédant l'assemblée des créanciers au bureau du commissaire au sursis Jacques Lauber, agent d'affaires breveté, rue du Midi 4, à Lausanne, sur rendez-vous.
- Etudes Jacques Lauber
- 1003 Lausanne
- (00369754)